



Inspection académique de l'Essonne
Madame M.L. TESTENOIRE
Bd de France
91012 EVRY CEDEX

Paris, le 13 février 2008

Objet : Dotation horaire pour le collège Pierre de Ronsard de Paray-Vieille-Poste.

N./Réf : BP/ 2008-02-85

**CLAIRE-LISE
CAMPION**

SENATRICE
DE L'ESSONNE

PRÉSIDENTE
DÉLÉGUÉE
DU CONSEIL
GÉNÉRAL
DE L'ESSONNE

MAIRE
DE BOURAYS/
JUINE

Madame l'Inspectrice,

J'ai été interpellée par Monsieur G. Jankiewicz, Maire de Paray-Vieille-Poste, très inquiet devant le projet de réduction de la dotation horaire pour l'année 2008-2009 du collège Pierre de Ronsard.

En effet, vous vous basez sur une baisse des effectifs lors de la rentrée de septembre 2006, or celle-ci semble ponctuelle. Et vous ne tenez pas compte de la construction importante de nouveaux logements qui seront livrés en septembre 2008 ainsi que de l'arrivée d'enfants d'Athis-Mons.

De plus, et surtout, cette diminution horaire remet en question tout le travail réalisé par l'équipe pédagogique concernant la réussite éducative. La mise en place des groupes de moyens en 6^{ème}, puis en 5^{ème} et en 4^{ème} ont été réalisés avec l'accord des IPR, faisant de Pierre de Ronsard, un collège pilote.

Comme vous l'a demandé Monsieur le Maire, pourriez-vous revoir cette situation très dommageable pour les élèves et les enseignants, d'autant qu'elle semble n'avoir fait l'objet d'aucune concertation.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Claire-Lise CAMPION

Permanence parlementaire : 11 avenue d'Ostrach 91580 Etréchy

☎ : 01.69.92.22.25 et 01.69.92.23.68

Fax : 01.69.92.23.81

e-mail : Claire-Lise.Campion@wanadoo.fr

Site : www.clairelisecampion.fr